

Règles Locales Spécifiques

Ces règles spécifiques complètent les règles locales permanentes de la FFG. Elles annulent et remplacent les règles locales précédentes.

Hors Limites (R. 18-2)

-Au-delà des grillages et clôtures qui bordent la propriété.

Elément Partie Intégrante

- Les chemins et les routes sauf si entourés par une ligne tracée blanche.
- Les grillages situés à la base ou autour des arbres.
- Tous les rochers sur le parcours

Conditions Anormales du Parcours (R.16-1)

- Les protections des jeunes plantations identifiées par un piquet bleu (dégagement gratuit obligatoire).
- Les racines sur toute zone tondu ras ou dans 3 longueurs de club du fairway (un dégagement pour le stance sera refusé).
- Les zones entourées par une ligne tracée blanche ou des pointillés blanc

Zones à Pénalité (R. 17), indiquées par des piquets rouges ou jaunes.

- En l'absence d'une ligne tracée au sol, la limite de la zone à pénalité est définie par la rupture de pente.
- Tous les fossés non identifiés par des piquets ou des lignes tracées font partie de la « Zone Générale ».

Code de Comportement: Voir le panneau officiel

Informations

- En stroke play uniquement, si un joueur doute de la procédure correcte dans l'application d'une Règle et qu'un arbitre n'est pas immédiatement disponible, il peut finir le trou avec deux balles selon R.20.1c(3). Il doit rapporter les faits au Comité au recording même si le score est identique avec les deux balles.
- Il est vivement conseillé d'appliquer à Ozoir les recommandations de la FFG concernant le Prêt ? Jouez ! (Ready Golf).
- Pénalité pour infraction à une règle locale : Pénalité Générale

Temps de jeu maximum: 4h25 (3-balles), 3h45 (2-balles). **Toujours soyez en position derriere la partie devant**

En cas d'urgence ou pour demander un arbitre: L'accueil: 01 60 02 60 79